



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente
Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



Un Plan d'action pour l'Afrique au cœur de l'Année du Gorille 2009

pour répondre à la fois aux exigences des populations en matière de développement et à la nécessité de protéger les primates charismatiques, dévoilé lors de la Conférence internationale sur la faune sauvage

Neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur les espèces migratrices - PNUE 1er - 5 décembre

Rome, 1er décembre 2008 – Des projets visant à promouvoir la technique particulièrement efficace des fours-fusées (« rocket stoves »), à encourager de nouveaux moyens d'existence pour réduire le braconnage et à fédérer les programmes écotouristiques mis en œuvre avec succès dans toute l'Afrique, comptent parmi les initiatives prévues dans le cadre de l'Année du gorille 2009.

L'Année du gorille, lancée aujourd'hui par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, dans le cadre de l'ouverture d'une conférence des Nations Unies sur la faune sauvage, entend donner une nouvelle impulsion à la conservation des parents les plus proches du genre humain et de leurs habitats, en renforçant les moyens d'existence et les revenus des populations locales.

Cette initiative vise également à améliorer la gestion des populations nationales et transfrontières de primates, y compris de celles vivant dans les parcs nationaux, grâce à une coopération renforcée entre les États concernés et à un meilleur soutien aux gardes forestiers et autres travailleurs clés.

La semaine dernière, des experts se sont réunis au titre du nouvel Accord pour la conservation des gorilles et de leurs habitats (Accord Gorilla) coordonné par la Convention sur les espèces migratrices du Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE-CMS). À cette occasion, ils ont adopté un plan d'action global destiné à soutenir l'Année du gorille.

Ce plan d'action prévoit un éventail de projets inspirateurs et transformationnels susceptibles d'être soutenus par les gouvernements, les entreprises, les groupements de la société civile et les particuliers.

Projets

- Des essais réalisés en République démocratique du Congo ont montré que les fours-fusées de fabrication locale pouvaient réduire jusqu'à 70 pour cent la consommation de charbon de bois et de bois de feu. L'extension de ce projet pilote à des milliers de foyers de la région pourrait contribuer à alléger la pression sur les habitats forestiers des gorilles et à améliorer les revenus et les moyens d'existence des populations locales, ainsi que la qualité de l'air à l'intérieur des habitations.
- Un second projet pilote, réalisé cette fois au Cameroun, vise à promouvoir de nouveaux moyens d'existence pour réduire la chasse commerciale à la viande de brousse – l'Année du gorille prévoit d'étendre le programme « Des apiculteurs pour les singes anthropoïdes » à un plus grand nombre de communautés.

- Le Rwanda et l'Ouganda sont deux pays qui tirent d'importants profits économiques d'un écotourisme fondé sur les singes anthropoïdes. De fait, ce tourisme, qui est lié dans une large mesure aux populations rwandaises de gorilles de montagne, surpasse désormais les exportations de café et de thé en tant que premier producteur de devises du Rwanda. Pour contribuer au succès d'initiatives de tourisme écologique en Afrique de l'Ouest, il est prévu d'envoyer dans certains pays de la région, et notamment au Gabon, des guides et des opérateurs du programme d'écotourisme mis en œuvre avec succès en Afrique orientale.

L'Année du gorille (YoG) est une initiative conjointe du PNUE-CMS, du Partenariat du projet PNUE/UNESCO pour la survie des grands singes (GRASP) et de l'Association mondiale des zoos et des aquariums (WAZA).

Son Altesse Sérénissime a déclaré qu'il était dans l'intérêt de la communauté internationale et notre tâche honorable de sauver ces ressources naturelles uniques et les sites du patrimoine mondial dans lesquels elles vivent.

L'éminente primatologue et marraine de l'Année du gorille 2009, Mme Jane Goodall, a fait écho au Prince Albert II de Monaco en déclarant: « Il est temps pour nous de concentrer toutes nos ressources sur le sauvetage de ces magnifiques créatures. Je suis heureuse de prêter ma voix à l'Année du gorille 2009, une campagne visant à donner un avenir à ce proche cousin du genre humain. »

Achim Steiner, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Directeur exécutif du PNUE, a déclaré: « Les espèces phares comme le gorille, peuvent être un puissant catalyseur pour une meilleure conservation et une gestion plus intelligente des écosystèmes d'importance économique. Des initiatives telles que l'Année du gorille peuvent ainsi galvaniser et revitaliser l'action sur le terrain, si nécessaire et urgente pour renverser le taux de perte de biodiversité tout en produisant des revenus et en améliorant les moyens d'existence des populations locales et des communautés ».

Robert Hepworth, Secrétaire exécutif du CMS, a souligné que cette initiative voyait le jour en un moment de grande inquiétude dérivant du conflit armé en cours dans certaines régions de la République démocratique du Congo (RDC).

« Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation actuelle dans la région, qui constitue une menace pour les communautés et pour les efforts de conservation déployés en vue d'atteindre les diverses cibles des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies concernant l'éradication de la pauvreté et la durabilité environnementale. »

« Un objectif spécial de l'Année du gorille sera sans aucun doute celui de réaliser des projets de réhabilitation en RDC dès que les hostilités auront pris fin et qu'une reprise complète des projets communautaires de conservation sera possible », a-t-il ajouté.

Généralités

La situation actuelle des populations de gorilles

L'Accord du CMS est entré en vigueur en juin de cette année. Il répond à la constatation de plus en plus préoccupante qu'en dépit des efforts déployés depuis des années par les Nations Unies, les gouvernements et les organisations non gouvernementales, la situation des gorilles demeure désespérée.

De nombreux experts avertissent en effet que sans des interventions urgentes, les gorilles risquent de disparaître à l'état sauvage dans les prochaines décennies.

Trois des quatre espèces de gorilles figurent parmi les espèces « en danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Les populations de gorilles de montagne en République démocratique du Congo (RDC), au Rwanda et en Ouganda, et de gorilles de la rivière Cross au Cameroun et au Nigeria, ne comptent plus que 700 et 300 individus, respectivement.

En RDC, la population de gorilles des plaines de l'est a fortement diminué dans les dix dernières années, ne comptant plus probablement que quelque 5 000 spécimens, contre les 17 000 recensés auparavant.

La sous-espèce la plus nombreuse, celle du gorille des plaines de l'ouest, qui se trouve en Angola, en République centrafricaine, au Cameroun, en RDC, au Gabon, en Guinée équatoriale et en République du Congo, compte peut-être plus de 200 000 exemplaires. Ces populations demeurent néanmoins menacées sur plusieurs fronts.

Principales menaces

Les principales menaces pour les gorilles sont la chasse à but alimentaire, avec chaque année le prélèvement d'au moins un million de tonnes de « viande de brousse » dans les forêts du bassin du Congo, ainsi que leur utilisation dans la médecine traditionnelle, la capture de bébés gorilles vivants comme animaux de compagnie, et le piégeage par des collets destinés à d'autres espèces.

La perte d'habitat est accélérée par l'exploitation forestière et l'agriculture sur brûlis. En outre, la richesse de la région en ressources naturelles, jointe à la production de charbon de bois et à l'extraction de l'or, du zinc, de l'uranium et du coltan – un minerai utilisé en électronique, notamment pour les téléphones portables –, contribue à détruire peu à peu l'habitat du gorille.

Par ailleurs, les conflits armés peuvent déclencher le déplacement de masses considérables de personnes, susceptibles d'utiliser les ressources naturelles de manière non viable. De plus, des maladies telles qu'Ebola, peuvent anéantir des populations entières.

Mesures de conservation

L'écotourisme, l'exploitation forestière durable et des pratiques agricoles améliorées peuvent fournir un soutien aux campagnes de reboisement, à la lutte contre le braconnage et à la mise en œuvre de projets de développement. L'accent sera mis sur les régions qui jouxtent les zones protégées pour la conservation du gorille.

Des projets de développement susceptibles d'apporter également une contribution sont notamment les écoles et les initiatives éducationnelles, parallèlement à des mesures concernant les approvisionnements en eau et les soins de santé.

Une approche éducationnelle élargie informant le public de la valeur des écosystèmes intacts et des conséquences catastrophiques de leur perte, prévoit la traduction de la législation applicable en matière de faune sauvage dans les langues des communautés qui partagent leur habitat avec les gorilles.

La recherche relative aux différentes sous-populations, ainsi que des enquêtes visant à les dénombrer seront encouragées, tandis que des couloirs devraient être établis pour mettre en contact des sous-populations qui sans quoi seraient séparées.

L'Année du gorille invite les particuliers, les organismes de conservation, les entreprises disposées à offrir leur parrainage, et les gouvernements, à soutenir cette initiative mondiale unique en faveur de la conservation du gorille. Des projets spécifiques pour la protection des gorilles sont présentés sur le site officiel de l'Année du gorille (www.yog2009.org).

La CMS et ses partenaires se sont engagés à élaborer cet Accord et à le mettre en œuvre. Celui-ci fournit aux États de l'aire de répartition des gorilles, ainsi qu'aux autres gouvernements et organisations concernés, un cadre juridique qui renforcera et intégrera les efforts de conservation.

Notes à l'intention des rédacteurs

La Convention sur les espèces migratrices (CMS) œuvre pour la conservation d'un large éventail d'animaux migrateurs menacés dans le monde entier, à travers la négociation et la mise en œuvre d'accords et de plans d'action visant des espèces spécifiques. Comptant actuellement 110 pays membres, dont beaucoup sont des pays d'Afrique, la CMS est une convention en plein essor et particulièrement importante du fait de ses compétences en matière d'espèces migratrices. (www.cms.int)

Le Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) est une alliance stratégique entre les institutions des Nations Unies, les gouvernements, les ONG, les fondations et les entreprises marraines. La CMS est l'un des membres du partenariat international GRASP visant à enrayer le déclin des populations de grands singes. La mobilisation de ressources et leur rassemblement grâce à une plate-forme de communication pour les scientifiques, permettront de renforcer la coordination entre les ONG. Des plans nationaux ont aidé les pays de l'aire de répartition des grands singes à mettre au point des stratégies de conservation adaptées. (www.unep.org/grasp)

L'Association mondiale des zoos et des aquariums (WAZA) est une organisation cadre regroupant la communauté mondiale des zoos et des aquariums. Elle compte parmi ses membres certains zoos et aquariums, des associations régionales et nationales des zoos et des aquariums, ainsi que certaines organisations affiliées, par exemple de vétérinaires ou d'éducateurs de zoo, du monde entier. (www.waza.org)

Mme Jane Goodall (DBE), la spécialiste de renommée mondiale de la conservation des grands singes, prêtera sa voix à l'Année du gorille en tant que marraine de la campagne. Fondé en 1977, l'Institut Jane Goodall poursuit les recherches pionnières de sa fondatrice, qui ont transformé les connaissances scientifiques de la relation entre les hommes et les animaux. Il est également largement reconnu pour avoir mis en place des programmes de développement et de conservation innovateurs et centrés sur la communauté, en Afrique. (www.janegoodall.org)

Pour d'autres renseignements, veuillez contacter: Nick Nuttall, porte-parole/responsable de la communication du PNUE, tél.: +254 733 632755, et durant la Conférence CMS au + 41 79 596 57 37, adresse électronique: nick.nuttall@unep.org

ou Veronika Lenarz, Secrétariat PNUE/CMS, Tel: Tel. +39-3664539082, Mobile +49-(0)176 63153560; e-mail, adresse électronique : vlenz@cms.int